

Les réactions des syndicats nationaux de salariés et du patronat

Points de désaccord subsistant pour les uns, craintes confirmées pour les autres, déception, satisfaction pour d'autres... Les ordonnances sur le Code de Travail ne manquent pas de faire réagir.

Par La Voix Du Nord | Publié le 31/08/2017



Jean-Claude Mailly (FO) arrivant à Matignon ce matin. AFP / ALAIN JOCARD

Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a déclaré que « *toutes les craintes* » de son syndicat au sujet des ordonnances sur le code du travail étaient « *confirmées* » après leur présentation jeudi matin aux partenaires sociaux.

De son côté, le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, a affirmé qu'il restait « *des points de désaccord* » après ces trois mois de concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux et que son syndicat allait maintenant « *examiner attentivement les textes* ».

Du côté de la CFDT, « *elle est déçue* » par les ordonnances sur le Code du travail présentées jeudi matin par le gouvernement aux partenaires sociaux, a déclaré **son secrétaire général, Laurent Berger**, à sa sortie de Matignon, jugeant que « *cette réforme n'est pas à la hauteur* ».

Du côté des patrons de PME

Le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) François Asselin a salué les ordonnances sur le code du travail présentées par le gouvernement, jugeant la réforme élaborée par l'exécutif « *particulièrement pragmatique* ».

Du côté des artisans

L'Union des entreprises de proximité (U2P), qui rassemble artisans, commerçants et professions libérales, s'est dite jeudi « *pleinement satisfaite* » par les ordonnances sur le code du travail, perçues comme un « *message très fort* » en faveur des chefs d'entreprise.

Un message relayé par le Syndicat des indépendants (SDI), qui a exprimé dans un communiqué sa « *satisfaction sur de nombreux points contenus dans les ordonnances* ».

« *Il conviendra de vérifier la traduction précise dans le processus législatif et réglementaire à venir* », a toutefois mis en garde l'organisation, qui entend représenter les entreprises de moins de 20 salariés et revendique 25000 adhérents.